



Municipalité de  
Sainte-Mélanie

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ  
par le soussigné, QUE:

## *ERRATUM*

*La date du marché inscrite sur l'avis d'évaluation pour l'année 2021 est le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et non le 1<sup>er</sup> juillet 2016, tel qu'il apparaît. Veuillez prendre note que tous les autres éléments apparaissant sur l'avis d'évaluation 2021 sont conformes au rôle d'évaluation.*

**DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-et-un.**

**Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.**  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier par intérim

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Me François Alexandre Guay, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 11 mars 2021 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 11 mars 2021.

Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim